



Une approche centrée sur le survivant: le chemin vers la responsabilisation

Rejoignez-nous pour une conversation avec la collaboratrice de Humentum, Amanda Fleetwood.

Amanda a contribué de manière décisive à la création du Guide d'enquête sur l'exploitation, des abus sexuels et du harcèlement sexuel (SEAH, en anglais) de la CSH Alliance. Elle a également tenu un rôle central dans l'élaboration du Programme de Formation Qualifiante Destinée aux Enquêteurs (IQTS, en anglais). Dans ce blog, elle propose un aperçu de l'expérience d'apprentissage en ligne à laquelle les participants peuvent s'attendre. Elle aborde également la question de l'écart entre les genres dans la représentation des enquêteurs et met l'accent sur l'importance de renforcer la responsabilité dans l'ensemble du secteur de l'humanitaire et du développement mondiale.

En tant que contributeur essentiel au Guide d'enquête sur SEAH de la CHS Alliance, pouvez-vous nous donner un aperçu de cette ressource et de son importance ?

L'objectif de ce Guide et de ce corpus de connaissances est de regrouper en un même endroit le cadre et les fondements des enquêtes SEAH. Il vous accompagne pas à pas dans vos démarches et il contient également des outils et des modèles, un peu comme une boîte à outils.

Le défi à relever auparavant était la dispersion des ressources. C'est pourquoi, en élaborant ce guide, nous nous sommes appuyés sur les ressources, l'expertise et les experts en la matière existants. C'est une sorte de guichet unique. C'est votre feuille de route sur la façon de mener une enquête SEAH, et c'est essentiel pour les organisations et les équipes dans les secteurs du développement et de l'humanitaire. Même si les enquêtes SEAH présentent de nombreuses nuances, elles seraient encore plus difficiles à mener pour les équipes qui en sont dépourvues.

Elle n'est pas normative, et ce n'était pas l'intention, chaque situation étant différente; c'est là que l'expérience des enquêteurs entre en jeu. Mais les organisations, les équipes, les points centraux et les enquêteurs disposent désormais de ce guide. Ils sauront à quoi s'attendre et quels sont les points clés à considérer lors de la conduite d'une enquête.

Dans la même optique, vous avez joué un rôle crucial dans la conception des niveaux 1, 2, et 3 de l'IQTS. À quoi peuvent s'attendre les apprenants ?

L'objectif du Niveau 1 est de fournir une base solide sur le déroulement d'une enquête SEAH. Il est destiné à plus de personnes que celles qui mènent des enquêtes. Il convient parfaitement à des équipes de projet entières ainsi qu'à l'organisation dans son ensemble, car son champ d'application est vraiment large. Là encore, il s'agit de comprendre le déroulement d'une enquête.

Le Niveau 2 va plus loin et permet d'acquérir une compréhension approfondie grâce à une étude de cas, qui aide à illustrer certains des concepts et processus clés. Ceci est essentiel pour les responsables d'enquêtes, le personnel de protection de la vie privée et les professionnels des ressources humaines. Le public est donc un peu plus restreint.

Le Niveau 3 s'adresse aux personnes envisageant de devenir enquêteurs. Il s'agit d'entrer dans le vif du sujet et de mettre en pratique les enseignements acquis. C'est l'occasion de réunir théorie et concepts dans une mise en pratique réaliste de ce qui se passerait lors d'une enquête.

Globalement, l'IQTS propose une compréhension standard et un langage commun pour les enquêtes. Il peut s'inscrire dans le cadre de vos activités actuelles et faire en sorte que tout le monde soit sur la même longueur d'onde. Au lieu de suivre une formation complète en présentiel, les différents Niveaux sont accessibles à presque tout le monde, à condition d'avoir une connexion internet stable ou une connexion mobile. Je pense que c'est aussi ce qui les distingue: leur accessibilité.

Que signifie pour vous une approche centrée sur le survivant ?

C'est s'assurer que le survivant est au centre et non à la périphérie, de sorte que ses besoins, ses souhaits et ses désirs figurent au premier plan de toute prise de décision dans le cadre d'une enquête. Le concept n'est pas nouveau, mais il n'est pas facile à mettre en pratique dans la mesure où l'approche axée sur les survivants comporte de nombreuses nuances. Une approche centrée sur le survivant exige de la part de l'équipe qu'elle conçoive délibérément toutes ses activités en fonction de ce principe.

Par exemple, si un survivant dit: « Je ne tiens pas à ce qu'une enquête soit menée, ce n'est pas ce que je veux », le défi est de taille, car les organisations veulent enquêter. Mais si le survivant dit non, que faire ?

C'est vraiment le survivant qui est au centre de l'enquête et c'est sur lui que l'on se concentre. Par conséquent, son bien-être émotionnel, mental et physique est pris en compte. De plus, il doit être informé dans la mesure du possible, dans le respect des paramètres de confidentialité. Il n'est pas au second plan. Il n'est pas l'objet de l'enquête, mais il y participe.

L'IQTS encourage les femmes et les personnes travaillant dans des organisations aux ressources limitées à y prendre part en rendant la formation plus accessible. Comment le manque actuel de représentation des femmes parmi les enquêteurs affecte-t-il les enquêtes ?

La majorité des survivants sont des femmes, cette statistique est incontestable. Je pense que la difficulté majeure réside dans la dynamique du pouvoir en jeu en ce qui concerne le genre, en particulier dans certaines cultures. Par exemple, si aucun enquêteur n'est une femme, ou ne parle la même langue que le survivant ou n'est issu du même milieu culturel, il y a un problème évident de dynamique du pouvoir.

Cela peut influencer ce que le survivant est prêt à dire, ce avec quoi il se sent à l'aise et ce qu'il est prêt à révéler. Il est donc crucial que l'IQTS prenne de l'ampleur et atteigne de nouvelles personnes, c'est la raison pour laquelle elle est disponible dans différentes langues. C'est un choix délibéré. On ne s'est pas dit : « D'accord, peut-être qu'on devrait traduire ça. » Non, nous devons nous adresser à des personnes travaillant et vivant dans le plus grand nombre de pays possible afin de s'assurer qu'elles se sentent plus à l'aise pour rapporter des informations. Si la dynamique des genres joue un rôle, la langue et la familiarité culturelle en comptent également.

C'est ce à quoi nous aspirons ici : que les gens se sentent plus à l'aise de déposer leurs plaintes.

Selon vous, quelle est la clé pour que les enquêtes centrées sur le survivant constituent une norme à l'échelle mondiale ?

Dans certains contextes, la traduction peut s'avérer plus délicate en raison des différences culturelles et régionales. Il est fondamental de bien comprendre ce que le principe de l'approche centrée sur le survivant englobe et de s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une case à cocher mais d'un élément intentionnellement centré sur la victime/le survivant tout au long de l'enquête.

De plus, il est essentiel de veiller à ce que l'application soit continue tout au long du cycle d'enquête, y compris lors des entretiens et de la conclusion de l'enquête. C'est aussi la partie la plus délicate, car il n'y a pas de voie unique, et l'application de celle-ci variera légèrement.

Qu'aimeriez-vous que les gens retiennent de cette conversation ?

Pour avoir travaillé avec tout le monde, des organisations communautaires locales (CBO, en anglais) aux grandes ONGI, j'ai constaté qu'il existait des politiques et des procédures, telles que la politique PSEAH, mais que leur mise en œuvre restait floue et qu'il n'y avait pas de solution en cas de plainte.

Ce que je souhaite qu'ils retirent de cette conversation, et de l'IQTS en général, c'est la reconnaissance qu'en tant que professionnels du développement mondial et de l'humanitaire, il nous incombe de proposer les projets les plus pertinents, les plus appropriés et les plus percutants aux communautés que nous servons. Cela signifie que nous comprenons notre responsabilité à l'égard des personnes que nous servons et que nous sommes fiers de veiller à ce qu'elles ne subissent plus aucun préjudice.

À cette fin, en cas de violation des politiques SEAH, il nous faut adopter une approche centrée sur le survivant, en le plaçant au centre de l'enquête avec le plus grand soin et la plus grande empathie. Par ailleurs, nos actions doivent être guidées par leurs droits, leurs souhaits et leurs besoins afin de garantir qu'ils reçoivent le soutien et l'assistance nécessaires et de renforcer notre responsabilité à leur égard.

Quant aux petites organisations ne disposant pas des ressources des grandes ONGI ou agences des Nations Unies, je souhaite qu'elles bénéficient des conseils nécessaires à la mise en œuvre de ces processus, qu'elles comprennent clairement ce qu'implique une enquête et comment l'aborder, et surtout qu'elles sachent ce dont une victime/survivante a besoin dans son contexte.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui

